

Intervention parlementaire. Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention: 113-2016
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2016.RRGR.577

Déposée le: 02.06.2016

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Iannino Gerber (Hinterkappelen, Les Verts) (porte-parole)

Cosignataires: 1

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: 1131/2016 du 19 octobre 2016
Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie
Classification: –



Viaduc de la Sarine: aménagement d'une passerelle pour les piétons et les cyclistes

Un article de la *Berner Zeitung* rapporte qu'à la demande de la commune de Mühleberg, la BLS est disposée à examiner l'aménagement d'une passerelle pour piétons sur le viaduc de la Sarine dans le cadre des travaux d'assainissement et d'extension prévus, pour relier plus directement les hameaux de Rüplisried/Spengelried/Mauss à la gare de Gümmenen.

Vu les distances, un tel raccordement gagnerait encore en attrait s'il peut être emprunté par les cyclistes. Outre son utilité pour la population locale, l'aménagement d'une passerelle pour les piétons et les cyclistes viendrait compléter de manière attrayante l'offre cyclotouristique entre Berne et le Seeland. Une extension à l'usage des cyclistes ne coûterait pas beaucoup plus cher dans la mesure où l'on aménage de toute manière une passerelle pour piétons. Sans compter que les véhicules d'entretien des transports ferroviaires pourraient aussi circuler sur un pont large d'au moins 3,50 m.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. A-t-il connaissance du projet d'aménagement d'une passerelle pour piétons sur le viaduc de la Sarine ?
2. Compte-t-il soutenir l'aménagement d'une passerelle pour piétons et cyclistes à la BLS ?

3. A son avis, comment le canton pourrait-il participer au financement de ce projet ?

Réponse du Conseil-exécutif

A première vue, l'idée de profiter de la réfection du viaduc de la Sarine et de l'élargissement à deux voies pour créer une liaison pour la mobilité douce est séduisante. En effet, BLS SA a examiné différentes variantes de liaison pour les piétons et les cyclistes. Le rapport d'examen a cependant montré que toutes les variantes se heurtaient à d'importants problèmes, notamment en ce qui concerne la statique, les coûts, la protection contre le bruit et la protection du patrimoine.

A la demande de BLS, l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne (OPC) a évalué le projet au regard notamment du plan sectoriel du réseau des itinéraires de randonnée pédestre et du plan sectoriel pour le trafic cycliste. L'office est arrivé à la conclusion qu'il ne présente que peu d'avantages pour le trafic lent compte tenu de la fréquentation qui sera plutôt moindre à l'avenir. En outre, si l'on considère le réseau de rang supérieur, le résultat atteint est le même. C'est pourquoi, la liaison ne peut pas être classée en tant que nouvelle liaison assurant une fonction de réseau cantonal dans le plan sectoriel du réseau des itinéraires de randonnée pédestre et le plan sectoriel pour le trafic cycliste. Eu égard aux coûts d'investissement et d'exploitation élevés, l'OPC a recommandé de ne pas poursuivre le projet de réalisation de la liaison de mobilité douce.

Par sa lettre du 13 juin 2016, BLS a communiqué à la commune municipale de Mühleberg, les résultats des clarifications menées.

Réponses aux questions :

1. Oui, le Conseil-exécutif est au courant du projet de passerelle pour piétons sur le viaduc de la Sarine.
2. Pour les motifs exposés ci-dessus, le Conseil-exécutif ne prévoit pas de soutenir une passerelle pour la mobilité douce.
3. Des subventions cantonales pour des investissements en faveur des itinéraires cyclables importants sur des routes communales ou privées et/ou des itinéraires principaux de randonnée pédestre sont en principe possibles sur la base de la loi sur les routes. Il faut toutefois que cela soit fixé dans les plans sectoriels correspondants. A l'heure actuelle, aucun d'entre eux ne prévoit de liaison de mobilité douce pour le viaduc ferroviaire de BLS sur la Sarine. Au vu du très mauvais rapport coût-utilité de la liaison par passerelle, ni la commune ni le BLS n'a demandé d'adapter les plans sectoriels, et le canton n'a pas non plus prévu de le faire.

Destinataire

- Grand Conseil